

Réf: Dossier 364997

Avis de constitution

SOCIETE « RAMYHA BEAUTY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 4549, Ilot 418

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2024 , et enregistrés le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAMYHA BEAUTY »

Objet : ESTHETIQUE

VENTE DE MECHE
COMMERCE DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 4549, Ilot 418

Dirigeant(s) Mme ALLOU AMENAN CHANTAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12554 du 03/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74589/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

